

## Des parents concernés

Le Club des Enfants du Forez est un club où règne le bon esprit. Le fait d'être sociétaire du club implique une adhésion totale à ce principe.

N'oubliez pas que votre enfant participe à un sport pour son propre plaisir, pas pour le vôtre.

Encouragez votre enfant à toujours respecter les règles, les dirigeants, les entraîneurs, les arbitres et le public et à accepter la défaite.

Comprenez que pendant le match ou l'entraînement la personne qui prend les décisions est l'entraîneur et lui SEUL.

Par punition, ne privez jamais votre enfant de basket, vous léseriez ainsi toute l'équipe. Il y a bien d'autres moyens pour le punir : TV, portable, jeux électroniques, sorties...

Reconnaissez la valeur et l'importance des entraîneurs et dirigeants bénévoles. Ils consacrent leur temps à votre enfant pour lui fournir les activités récréatives dont il a besoin et lui faire pratiquer son sport favori.

- Les déplacements des équipes de jeunes sont à la charge des parents :
  
- un calendrier établi à l'avance détermine le tour de chaque famille, à raison de 2 , 3 ou 4 véhicules par déplacement.
  
- Attention lorsque vous êtes de déplacement, vous devez être seul dans la voiture afin de pouvoir emmener 3 ou 4 joueur(e)s selon la catégorie..
  
- En cas d'empêchement, ne vous adressez en aucun cas aux responsables du club, arrangez-vous avec d'autres parents pour intervertir votre tour de rôle.